TD02 - CONSTRUCTION D'UNE GRAMMAIRE DE L

1. Objectif

L'objet de ce TD est **l'écriture d'une grammaire hors contexte non ambigüe du langage** L. Cette grammaire est d'une importance capitale pour la suite du projet. En effet c'est à partir de celle-ci que l'on écrira l'analyseur syntaxique du compilateur.

2. Spécification du langage L

On prendra pour modèles les langages comme C, dont on pourra remplacer les mots-clés par d'autres plus expressifs ou plus sympathiques, avec les contraintes suivantes :

Types simples. Le langage L connaît un seul type simple, le type entier.

Types dérivés. L possède un unique type dérivé, le type « tableau d'entiers à un indice ». Une variable de type tableau est nécessairement globale. Une variable de ce type est déclarée à l'aide de crochets après le nom de la variable. La taille d'un tableau doit être un nombre entier positif. Déclarations de variables. Une variable doit être déclarée avant de pouvoir être utilisée. Une déclaration de variable est constituée d'un nom de type (entier) suivi d'un identificateur, suivi optionnellement d'une taille constante de tableau entre crochets. On rappelle qu'un nom de variable ne peut pas commencer par un chiffre. Dans la grammaire, on considère que cette question est déjà traitée au niveau de l'analyseur lexical et on peut représenter un identificateur de variable par son code IDENTIF. On peut déclarer plusieurs variables en séparant les déclarations les unes des autres par une virgule, mais il faut répéter le mot-clef entier à chaque fois. Toute liste de déclaration de variables se termine par un point-virgule. Les variables globales sont déclarées tout au début du programme, avant toute déclaration de fonction.

Chaînes de caractères. Il n'est pas possible de manipuler des chaînes de caractères en L.

Opérateurs. On s'en tiendra aux opérateurs arithmétiques (au moins : +, -, * et /) de comparaison (au moins : < et =) et logiques (au moins : & (et), | (ou) et ! - (non)) usuels.

Instructions. Le langage L connaît les instructions suivantes :

- Affectation a = b + 1; (contrairement à C, une affectation n'est pas une expression, elle ne correspond pas à une valeur).
- Instruction si expression alors { ... } et
 si expression alors { ... } sinon { ... }
- Instruction tantque *expression* faire { ... }
- Instruction retour expression;
- Instruction d'appel de fonction simple fonction (liste d'expressions);
- Instruction d'appel de fonction prédéfinie ecrire (expression);
- Bloc d'instructions, délimité par des accolades { ... }

Les instructions affectation, retour et appel de fonction sont obligatoirement suivies d'un pointvirgule. Les accolades autour des blocs d'instruction du si et du tantque sont obligatoires.

Fonctions. Le langage L permet de définir des fonctions à résultat entier. Leurs arguments sont simples (entiers) et le passage se fait par valeur. Les fonctions peuvent avoir des variables locales. Les parties d'une fonction doivent être déclarées dans l'ordre suivant : en-tête, déclaration des variables locales, bloc d'instructions du corps de la fonction. À la différence du C, les variables locales sont déclarées entre l'en-tête et le bloc d'instructions. L'en-tête d'une fonction est un identificateur pour nommer la fonction, suivi d'une liste de déclarations d'arguments entre parenthèses.

Une fonction ne peut pas être déclarée à l'intérieur d'une autre : les fonctions sont toutes globales. Un programme en L est une suite de déclarations de fonctions. On ne peut pas déclarer deux fonctions avec le même nom (pas de surcharge) et on doit déclarer toutes les fonctions appelées (sauf les fonctions spéciales lire et ecrire). La fonction appelée en premier dans un programme en L est celle qui s'appelle main. L'appel d'une fonction comme si c'était une procédure – c'est-àdire en ignorant le résultat rendu – est permis, comme en C.

Entrées-sorties. Les entrées-sorties se présentent comme des appels à des fonctions prédéfinies :

```
— lecture : variable = lire();
```

```
— écriture : ecrire( expression );
```

Le passage de l'argument de la fonction ecrire et le retour du résultat de la fonction lire se fait comme pour les fonctions ordinaires. Cependant, elles seront traitées comme des cas spéciaux dans la grammaire de L pour simplifier la génération de code plus tard. Voici un exemple d'un programme en L.

entier t[10], entier a; # déclaration de variables globales

```
f(entier a, entier b)
                         # déclaration d'une fonction à deux args
entier c, entier k;
                         # déclaration de deux variables locales
{
                         # début d'un bloc d'instruction
                         # affectation et expression arithmétique
 k = a + b;
 retour k;
                         # valeur de retour de la fonction
}
                         # fin du bloc d'instruction
main()
                         # point d'entrée dans le programme
entier d;
  a = lire();
                         # appel à la fonction lire
  tantque 0 < a faire { # instruction tantque avec expression
    d = f(d, 2 * a);
                        # affectation et appel de fonction
    ecrire(d + 1);
                         # appel de la fonction prédéfinie ecrire
    a = a - 1;
  }
}
```

3. Grammaire des expressions arithmétiques

Les expressions arithmétiques en L sont composées de variables simples, d'accès à une case d'un tableau, de nombres entiers, d'appels de fonctions (dont la fonction spéciale lire), d'opérateurs arithmétiques et logiques et de parenthèses. Il n'y a pas de distinction entre les expressions arithmétiques et logiques : comme en C, les opérateurs logiques renvoient zéro pour représenter FAUX, et un autre entier différent de zéro pour représenter VRAI (cette question sera abordée plus tard, lors de la génération de code). Dans un même niveau de précédence, tous les opérateurs sont associatifs à gauche, c'est-à-dire, 5-3+2 équivaut à (5-3)+2. Le tableau ci-contre indique l'ordre décroissant la priorité des opérateurs.

1	(expres	(expression)	
2	! (non)		
3	*	/	
4	+	-	
5	=	<	
6	& (et)		
7	l (ou)		

Écrire la partie de la grammaire du langage L qui permet de générer/reconnaître les expressions. Cette grammaire doit être non ambigüe et respecter la priorité des opérateurs décrite ci-dessus. Pour écrire une grammaire non ambiguë, vous pouvez partir d'une grammaire ambiguë et rajouter des non terminaux pour chaque niveau de prédédence. N'oubliez pas de représenter les appels de fonction, qui peuvent prendre en paramètre une liste d'expressions séparées par des virgules. Ces expressions sont évaluées dans l'ordre de gauche à droite.

4. Grammaire des instructions

Écrire la partie de la grammaire qui permet de générer des instructions de différents types. N'oubliez pas les règles pour représenter une suite d'instructions dans un bloc, et rappelez vous que seuls certains types d'instructions sont suivis d'un point-virgule.

5. Grammaire des déclarations de variables et fonctions

Écrire la partie de la grammaire qui permet de générer une séquence de déclarations de variables et une séquence de définitions de fonctions.

6. Grammaire complète

Assembler toutes le sous-grammaires précédentes pour créer la grammaire du langage L.